

Les croisières face à la crise sanitaire  
Conférence débat  
Vendredi 8 avril 2022  
14h00-17h00  
Université de Nantes  
UFR Droit/UFR STAPS

Programme Européen Jean Monnet  
« Usage et réglementation en Europe du tourisme côtier et maritime »  
[UE-CoTeMer]

#### Programme prévisionnel

Le programme Jean Monnet « Usage et réglementation en Europe du tourisme côtier et maritime » [UE-CoTeMer] propose un enseignement dédié à l'étude des croisières, des ports de plaisance, des loisirs et des sports nautiques en Europe. Il s'agit plus particulièrement d'étudier comment ces activités s'organisent au sein de l'Union, en quoi elles contribuent à la construction économique et culturelle de l'Union et de quelle façon l'Union intervient dans ce secteur. A cet effet, le module propose un enseignement disciplinaire autour du droit de la sociologie et de la géographie. Cinq thèmes sont étudiés : les croisières, les ports de plaisance, la construction des navires de plaisance, les plages et ses usages, les emplois de moniteurs de sports nautiques. Une sixième séquence est consacrée à une conférence/débat approfondissant en fonction de l'actualité un thème tel que par exemple « Les croisières et la crise sanitaire ». Les enseignements sont assurés par une équipe d'enseignants chercheurs spécialisés dans leur domaine. Le projet de module est ouvert aux étudiants, désireux de connaître et/ou parfaire leur connaissance de l'Union européenne, inscrits dans un master préparant au droit maritime (Master Droit et sécurité des Activités Maritimes et Océaniques, Faculté de droit), au management du sport (Master Management du sport, faculté des sciences du sport) et à la géographie de la mer du littoral (Master IGARUN, Mer et littoral, Parcours Géographie et Aménagement des Espaces Maritimes).

Dans le cadre de ce programme une conférence débat est organisée sur l'impact de la Covi19 sur le secteur du tourisme de croisière. La conférence/débat portera sur les solutions mises en œuvre et les effets de cette crise sur ce secteur d'activités.

Les échanges réuniront, autour de tables rondes des spécialistes et des professionnels du secteur.

La première table ronde portera sur la gestion des contaminations à bord des navires tant en ce qui concerne les équipages (relève des équipages) que les touristes (quarantaine à bord, rapatriement).

Durée 1 heure max

Intervenant 1 : 10 / 15 minutes

Intervenant 2 : 10 / 15 minutes

Intervenant 3 : 10 / 15 minutes

Echanges avec la salle 15 / 30 minutes

La seconde table ronde portera sur les modalités d'annulation des croisières et leurs effets (avoir, remboursement, gestion des flottes, etc.)

Durée 1 heure max

Intervenant 1 : 10 / 15 minutes

Intervenant 2 : 10 / 15 minutes

Intervenant 3 : 10 / 15 minutes

Echanges avec la salle 15 / 30 minutes

La troisième table ronde portera sur les effets de la crise sur les entreprises du secteur. Il s'agit notamment de mesurer l'impact négatif (perte de marché, vente des navires) mais aussi les stratégies mises en place pour s'adapter (proposition d'une nouvelle offre, etc.).

Durée 1 heure max

Intervenant 1 : 10 / 15 minutes

Intervenant 2 : 10 / 15 minutes

Intervenant 3 : 10 / 15 minutes

Echanges avec la salle 15 / 30 minutes

La conférence débat se tiendra à Nantes (Faculté de droit ou ufr STAPS), le vendredi 8 mars  
Contact : François Mandin ; [Francois.mandin@univ-nantes.fr](mailto:Francois.mandin@univ-nantes.fr)